

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** VILLE DE BISCHWILLER

**Correspondant :** M. Eric Brucker, CELLULE MARCHES PUBLICS, 1-9 Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 55, courriel : [marches.publics@bischwiller.com](mailto:marches.publics@bischwiller.com), adresse internet : <http://www.ville-bischwiller.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://alsacemarchespublics.eu>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : FOURNITURE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Type de marché de fournitures :** Achat

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 35111300

**Code NUTS :** FRF11

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur**

**Durée de l'accord-cadre :** 48 mois

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet la vérification et la maintenance annuelle des extincteurs, des moyens de désenfumage et des clapets coupe-feu, ainsi que des différents moyens de lutte contre l'incendie des bâtiments de la Ville de Bischwiller.

Marché mixte se décomposant en :

- 1) une prestation dans le cadre d'un forfait détaillé par élément pour les opérations de vérification et de maintenance,
- 2) et une prestation hors forfait du type « accord cadre à bons de commande » avec un montant maximum annuel fixé à 30 000,00 euro(s) HT, passé en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants, R. 2131-12, L. 2125-1-1°, R. 2121-8, R. 2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique pour des vacations hors visite annuelle des différentes installations et comprenant entre autres :
  - les remises en état suite à des vandalismes
  - les recharges suite à l'utilisation des extincteurs
  - les équipements des zones réaménagées
  - les équipements des nouveaux locaux
  - le remplacement des extincteurs à réformer
  - les actions correctives suite à la maintenance non incluses dans le forfait (sur présentation de devis spécifiques).
  - l'affichage et l'étiquetage

Les prestations feront l'objet de bons de commande notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme d'un (1) an commençant à courir à partir de la date de sa notification. Il est ensuite tacitement reconductible trois (3) fois pour une année supplémentaire, soit une durée totale maximale de quatre (4) ans en cas de reconduction.

Le préavis de résiliation est fixé à 2 mois.

**Le présent avis correspond à un avis périodique constituant une mise en concurrence.**

**Prestations divisées en lots :** non

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Paielement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

Prix révisable à chaque reconduction.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 14 février 2020 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2020-FEMMLCI

**Renseignements complémentaires :** Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation avec les 3 candidats les mieux classés après la première analyse des offres.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17 janvier 2020

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :** M. David GATEBLED - Responsable du pôle Maintenance Bâtiment - Tél. 03.88.63.57.96

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : <http://www.alsacemarchespublics.eu>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :** adresse internet : <http://www.alsacemarchespublics.eu>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>